

**COUR ADMINISTRATIVE
D'APPEL DE BORDEAUX**

greffe.caa-bordeaux@juradm.fr

17 Cours de Verdun

CS 81224

33074 BORDEAUX CEDEX

Tél :

Fax :

Greffe ouvert du lundi au vendredi de
9h00 à 16h00

Bordeaux, le 07/11/2023

M. et Mme VOS Mario
Lageweg 12
7021 JL ZELHEM
PAYS BAS

Notre réf : N° 22BX01684

(à rappeler dans toutes correspondances)

Monsieur et Madame Mario VOS c/ DIRECTION DE
CONTROLE FISCAL SUD-OUEST
Vos réf :0665794963
LETTRE DU PRESIDENT

Madame, Monsieur,

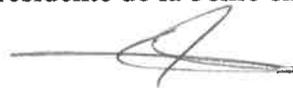
A la suite de l'arrêt n° 22BX01684 rendu par la cour, vous avez adressé plusieurs messages au greffe de la chambre pour signaler votre désaccord avec cette décision et les différends qui vous opposent à votre avocat.

Je vous demanderai de cesser ces envois car la cour a jugé l'affaire et ne peut ni revenir sur ce qu'elle a jugé ni régler les litiges qui vous opposent à votre avocat notamment quant aux pièces qui ont été produites devant la juridiction.

Comme cela vous a été indiqué lors de la notification de l'arrêt, il vous appartient de former un pourvoi en cassation si vous estimez que cet arrêt doit être annulé.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La présidente de la 5ème chambre,



Elisabeth JAYAT